Acquisition d’équipements pédagogiques à destination des EPLE

Une des compétences de la Région Normandie est d’assurer le bon fonctionnement et l’équipement des lycées publics.

Objectifs

Ce dispositif vise à doter les établissements en équipements pédagogiques, au regard des référentiels et du parc de l’établissement.

Bénéficiaires

Les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLE) de la région Normandie

Caractéristiques de l’aide

Chaque demande, déposée sur le portail, fera l’objet d’une instruction commune entre les services de la Région et les services académiques, selon les critères suivants :

- Garantie de la sécurité des biens et des personnes (hors travaux),
- Garantie des impératifs pédagogiques du référentiel de formation,

- Situation financière de l’EPLE (état des fonds de roulement)
- De la capacité budgétaire de la Région

Les demandes de câblage devront être déposées au titre de la fiche procédure "Informatique - Infrastructure Systèmes et Réseaux, et les demandes en postes informatiques dans « Informatique – équipements », et seront gérées par la Direction des Systèmes d’Information.

Contacts

Contacts

Direction des lycées de Normandie

Service Equipements

02.35.52.21.22